



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Savon Rapide

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

|                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| Nom du produit    | Savon Rapide             |
| Numéro du produit | 229-3                    |
| UFI               | UFI: QNM0-70RE-000P-JMHT |

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Utilisations identifiées   | Produit d'entretien. - Nettoyant du film routier   |
| Utilisations déconseillées | Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus. |

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|             |   |
|-------------|---|
| Fournisseur | EU: Hållnäsgratan 14, 752 28 Uppsala, Sweden. +46 (0) 18-8439320 (09:00 - 17:00)<br>Autosmart International Ltd<br>Lynn Lane,<br>Shenstone, nr Lichfield<br>Staffordshire. WS14 0DH<br>England<br>www.autosmartinternational.com<br>Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)<br>info@autosmartinternational.com |
|-------------|---|

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| Personne à contacter | Mr. Russell Butler |
|----------------------|--------------------|

|           |   |
|-----------|---|
| Fabricant | Autosmart International Ltd<br>Lynn Lane,<br>Shenstone, nr Lichfield<br>Staffordshire. WS14 0DH<br>England<br>www.autosmartinternational.com<br>Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)<br>info@autosmartinternational.com |
|-----------|---|

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence          | NCEC - For Chemical Emergency Support ONLY (spill, leak, fire, exposure or accident), Call NCEC at +44 1865 407333 (24Hrs UK)<br>when calling please quote "AUTOSMART 29003-NCEC" |
| Numéro d'appel d'urgence national | ORFILA (01-45-42-59-59)   |

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

## Savon Rapide

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>Dangers physiques</b>             | Met. Corr. 1 - H290                    |
| <b>Dangers pour la santé humaine</b> | Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 |
| <b>Dangers pour l'environnement</b>  | Non Classé                             |

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes de danger



|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Mention d'avertissement</b>   | Danger  |
| <b>Mentions de danger</b>        | H290 Peut être corrosif pour les métaux.<br>H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  |
| <b>Mentions de mise en garde</b> | P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.<br>P280 Porter des gants de protection.<br>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.<br>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| <b>UFI</b>                       | UFI: QNM0-70RE-000P-JMHT  |
| <b>Contient</b>                  | C9-C11 Alcohol ethoxylate (6), Hydroxyde de sodium, 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts   |
| <b>Etiquetage des détergents</b> | 5 - < 15% agents de surface amphotères, 5 - < 15% agents de surface non ioniques, < 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels   |

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

|                                      |                      |   |
|--------------------------------------|----------------------|---|
| <b>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)</b> | <b>5&lt;10%</b>      |   |
| Numéro CAS: 68439-46-3               | Numéro CE: 931-514-1 | Numéro d'enregistrement REACH:<br>Polymer |
| <b>Classification</b>                |                      |   |
| Acute Tox. 4 - H302                  |                      |   |
| Eye Dam. 1 - H318                    |                      |   |

## Savon Rapide

|  |                      |  |
|--|----------------------|--|
| <b>Hydroxyde de sodium</b> <span style="float: right;"><b>5&lt;10%</b></span>  |                      |  |
| Numéro CAS: 1310-73-2  | Numéro CE: 215-185-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-xxxx |
| Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.   |                      |  |
| <b>Classification</b>  |                      |  |
| Skin Corr. 1A - H314<br>Eye Dam. 1 - H318  |                      |  |
| <b>nitrotriacétate de trisodium</b> <span style="float: right;"><b>3&lt;5%</b></span>  |                      |  |
| Numéro CAS: 5064-31-3  | Numéro CE: 225-768-6 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-xxxx |
| <b>Classification</b>  |                      |  |
| Acute Tox. 4 - H302<br>Eye Irrit. 2 - H319<br>Carc. 2 - H351   |                      |  |
| <b>1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts</b> <span style="float: right;"><b>1.25&lt;1.5</b></span> |                      |  |
| Numéro CAS: 97862-59-4   | Numéro CE: 931-296-8 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488533-30-XXXX |
| <b>Classification</b>  |                      |  |
| Eye Dam. 1 - H318<br>Aquatic Chronic 3 - H412  |                      |  |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Inhalation</b>       | Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.  |
| <b>Ingestion</b>        | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.   |
| <b>Contact cutané</b>   | Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. |
| <b>Contact oculaire</b> | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.   |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| <b>Inhalation</b>           | Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.  |
| <b>Ingestion</b>            | Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.           |

## Savon Rapide

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Contact cutané</b>   | Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. |
| <b>Contact oculaire</b> | Peut provoquer une vision floue et des lésions oculaires graves. Irritation sévère, brûlure et larmolement.   |

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers particuliers** Le produit n'est pas combustible. Gaz ou vapeurs irritants. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection. Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

## Savon Rapide

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

**Classe de stockage** Stockage de produits corrosifs.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### Hydroxyde de sodium

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

##### Hydroxyde de sodium (CAS: 1310-73-2)

**DNEL** Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>  
Industrie - Inhalatoire; Court terme : 1 mg/m<sup>3</sup>  
Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1 mg/m<sup>3</sup>

##### nitriotriacétate de trisodium (CAS: 5064-31-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

**DNEL** Industrie - Inhalatoire; Court terme : 5.25 mg/m<sup>3</sup>  
Industrie - Inhalatoire; Long terme : 3.5 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.75 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 0.5 mg/kg/jour

**PNEC** - eau douce; 0.93 mg/l  
- eau de mer; 0.093 mg/l  
- STP; 540 mg/l  
- Sediment; 3.64 mg/kg  
- Sol; 0.182 mg/kg

## Savon Rapide

### 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts (CAS: 97862-59-4)

|  |   |
|--|---|
| <b>Commentaires sur les composants</b> | Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).  |
| <b>DNEL</b>                            | <p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour</p> <p>Activités professionnelles - Inhalatoire; Effets systémiques: 44 mg/m<sup>3</sup></p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Ingestion; Effets systémiques: 7.5 mg/kg/jour</p> |
| <b>PNEC</b>                            | <p>- eau douce; 0.0135 mg/l</p> <p>- eau de mer; 0.00135 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 1 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 0.1 mg/kg</p> <p>- Sol; 0.8 mg/kg</p> <p>- STP; 3000 mg/l</p>  |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment. Le choix des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés, et des conditions de travail et d'utilisation. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Des gants fabriqués dans les matériaux suivants peuvent fournir une protection chimique appropriée: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: > 0.2 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. L'épaisseur du gant n'est pas nécessairement une bonne mesure de la résistance du gant puisque le taux de perméation dépendra de la composition exacte du gant. L'exposition répétée aux produits chimiques dégradera la capacité du gant à résister aux produits chimiques. Les environnements de travail et les pratiques de manipulation des produits peuvent varier, c'est pourquoi des procédures de sécurité devraient être développées pour chaque application prévue. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a un risque d'allergie.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Prévoir une fontaine oculaire. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

## Savon Rapide

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Mesures d'hygiène</b>       | Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| <b>Protection respiratoire</b> | Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.                           |

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |  |
|--|--|
| <b>Aspect</b>  | Liquide.   |
| <b>Couleur</b>   | Liquide limpide. Rouge.  |
| <b>Odeur</b>   | Faible.  |
| <b>Seuil olfactif</b>  | Non disponible. Non disponible.  |
| <b>pH</b>  | pH (solution concentrée): ~ 14.0 pH (solution diluée): 12.1 @ 1%   |
| <b>Point de fusion</b>   | ~ 0°C  |
| <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>                     | ~ 100 @°C @ 760 mm Hg  |
| <b>Point d'éclair</b>  | Non applicable.  |
| <b>Taux d'évaporation</b>  | Non disponible.  |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b> | Non applicable. : : Non applicable.  |
| <b>Pression de vapeur</b>  | Non applicable.  |
| <b>Densité de vapeur</b>   | Non applicable.  |
| <b>Densité relative</b>  | ~ 1.165 @ (20°C)°C   |
| <b>Solubilité(s)</b>   | Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.  |
| <b>Coefficient de partage</b>  | : < 0  |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>   | Non applicable.  |
| <b>Température de décomposition</b>  | Non disponible.  |
| <b>Viscosité</b>   | ~ 1 cSt @ °C   |
| <b>Propriétés comburantes</b>  | Ne répond pas aux critères de classification des comburants.   |
| <b>Commentaires</b>  | Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates. |

#### 9.2. Autres informations

## Savon Rapide

**Composé organique volatile** Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides forts.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Acides forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Pas de décomposition spécifique en produits dangereux notée.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 3 952,57

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Test sur modèle de peau humaine** Scientifiquement injustifié.

**pH extrêmes** = 11.5 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alkali. Corrosif

**Information générale** Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Ingestion** L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.

**Contact cutané** Corrosif. Un contact prolongé provoque des lésions graves des tissus.

**Contact oculaire** Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue.

**Voie d'exposition** Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

**Symptômes** Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

#### Informations toxicologiques sur les composants

**nitrilotriacétate de trisodium**

## Savon Rapide

**Effets toxicologiques** Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 500,0

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Effet cancérogène suspecté: preuves insuffisantes.

### 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 7 783,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 066,0

**Espèces** Rat

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 1,000 mg/kg, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 300 mg/kg, Orale, Rat Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### Écotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. Le produit ne contient pas d'agents complexants organiques avec un niveau de COD < 80% après 28 jours. Le produit ne contient pas d'halogène organiquement lié.

### Informations écologiques sur les composants

## Savon Rapide

### 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

##### nitilotriacétate de trisodium

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 114-470 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 560-1,000 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Cl<sub>50</sub>, 72 hours: 180-320 mg/l, Algues

### 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: ~ 1.11 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 1.9 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 2.4 mg/l, Algues d'eau douce

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>0</sub>, : 3,000 mg/l, Boues activées

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, : 0.135 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, : 0.3 mg/l, Daphnia magna

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

## Savon Rapide

**Persistence et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

**Demande chimique en oxygène** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitriлотriacétate de trisodium

**Persistence et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

**Persistence et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** : < 0

### Informations écologiques sur les composants

#### nitriлотriacétate de trisodium

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. BCF: 71,

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### Informations écologiques sur les composants

#### nitriлотriacétate de trisodium

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## Savon Rapide

### Informations écologiques sur les composants

#### nitrilotriacétate de trisodium

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-,N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non applicable.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1824

N° ONU (IMDG) 1824

N° ONU (ICAO) 1824

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Nom d'expédition (IMDG) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Nom d'expédition (ICAO) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

Nom d'expédition (ADN) HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Classe/division ICAO 8

Etiquettes de transport



## Savon Rapide

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 18. Alcalis

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2W

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |  |
|--|--|
| <b>Législation UE</b>                          | Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.<br>Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.<br>Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. |
| <b>Document d'orientation</b>                  | Workplace Exposure Limits EH40.<br>Safety Data Sheets for Substances and Preparations.   |
| <b>Listes pour la santé et l'environnement</b> | Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.  |

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Information générale** Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

## Savon Rapide

|   |   |
|---|---|
| <b>Commentaires sur la révision</b>             | NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.  |
| <b>Publié par</b>                               | Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.<br>www.autosmartinternational.com<br>rbutler@autosmart.co.uk<br>Tel +44 (0)1543 481616  |
| <b>Date de révision</b>                         | 06/01/2023  |
| <b>Révision</b>                                 | 9   |
| <b>Remplace la date</b>                         | 28/10/2019  |
| <b>Statut de la FDS</b>                         | Approuvé.   |
| <b>Mentions de danger dans leur intégralité</b> | H290 Peut être corrosif pour les métaux.<br>H302 Nocif en cas d'ingestion.<br>H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.<br>H318 Provoque de graves lésions des yeux.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.<br>H351 Susceptible de provoquer le cancer.<br>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.